

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Berset (SC, PS/SP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burgener (FV, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Dorand (FV, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johnner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Repond (GR, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 75.*

Se sont abstenus:

Binz (SE, UDC/SVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Weck (FV, PLR/FDP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP). *Total: 6.*

Pétition**«Davantage de bandes cyclables en Suisse romande»¹**

Rapporteur: **Dominique Butty** (PDC/CVP, GL).

Discussion

Le Rapporteur. Par respect pour le travail de préparation que vous avez fait pour cette session, je ne vais pas vous lire le rapport et je vous invite à suivre la décision de la commission.

Thomet René (PS/SP, SC). Le Grand Conseil a décidé de modifier la loi sur les routes. Il a montré en cela son souhait de voir se développer l'aménagement de pistes cyclables dans notre canton. La pétition qui nous a été transmise est une démarche citoyenne qui montre l'ampleur de cette préoccupation de la sécurité des cyclistes au sein de la population. On pourrait dès lors la transmettre au Conseil d'Etat afin qu'il prenne en compte l'avis du nombre non négligeable de signataires dans sa planification future. Le groupe socialiste vous propose donc de la transmettre au Conseil d'Etat.

¹ Rapport de la Commission des pétitions en pp. 2667ss.

Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE). In der Oktobersession dieses Jahres hat das hohe Haus hier mit 95 gegen 0 Stimmen und ohne Enthaltung der Änderung des Strassengesetzes im Artikel 54a – «Der Bau von Radwegen und -streifen ist im Rahmen des Baus, der Instandstellung oder der Korrektur einer Kantonalstrasse obligatorisch (...)» – zugestimmt. Sie tritt am 1.1.2010 in Kraft. Somit wird dem Ziel der Petition mit 18 500 Unterschriften, davon 2 605 Unterschriften aus unserem Kanton – mehr Radstreifen in der Westschweiz – Rechnung getragen.

Wir sind in unserer Fraktion mit dem Antrag der Petitionskommission einverstanden.

Boschung Bruno (PDC/CVP, SE). Die Christlichdemokratische Fraktion teilt einstimmig die Auffassung der Petitionskommission, dass das Anliegen der Petitionäre mit der Überweisung der Motion Schorderet/Thomet im letzten Oktober erfüllt ist. Sie ist daher mit dem Vorschlag der Kommission, hier diese Petition nicht weiter zu verfolgen und abzuschreiben, einverstanden. Wir wissen, dass das Strassengesetz auf 1. Januar 2010 entsprechend angepasst wird. Es werden in diesem Zusammenhang bei sämtlichen Instandstellungen und Korrekturen von Kantonalstrassen obligatorisch Radwege und Radstreifen erstellt; das sieht diese Motion vor. Und wir sind der Auffassung, dass damit das Anliegen der Petitionäre erfüllt ist.

Hunziker Yvan (PLR/FDP, VE). Le groupe libéral-radical, à l'unanimité, va classer cette pétition. En effet, la motion et la loi qui ont été adoptées le 8 octobre sont déjà remplies. Je suis en revanche surpris d'entendre le groupe socialiste qui dit qu'il faut transmettre cette pétition au Conseil d'Etat. En effet, hier vous avez interdit aux VTT d'aller dans les bassins versants des rivières et dans les rivières. C'est peut-être moins dangereux d'aller dans les montagnes que sur les routes. Soyez conséquents!

Le groupe libéral-radical va classer cette pétition.

Le Rapporteur. Je suis également surpris de la position du groupe socialiste, mais je n'ai pas de réponse spéciale à donner à cette surprise.

– Au vote, le Grand Conseil approuve la proposition de la commission de classer cette pétition par 58 voix contre 14. Il y a 3 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition de la commission (classer l'objet):

Ackermann (SC, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collaud (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Weck (FV, PLR/FDP), Dorand (FV, PDC/CVP), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jendly (SE, PDC/

CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Rey (FV, ACG/MLB), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfeli (LA, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B. (LA, UDC/SVP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP). *Total: 58.*

Ont voté en faveur de la proposition de M. Thomet (renvoyer l'objet au Conseil d'Etat):

Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Berset (SC, PS/SP), Burgener (FV, PS/SP), Clément (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Krattinger (SE, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Piller V. (BR, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Roubaty (SC, PS/SP), Thomet (SC, PS/SP). *Total: 14.*

Se sont abstenus:

de Roche (LA, ACG/MLB), Raemy (LA, PS/SP), Tschopp (SE, PS/SP). *Total: 3.*

– Cet objet est ainsi liquidé.

Mandat MA4013.09 Raoul Girard/Pierre Mauron/Xavier Ganioz/Valérie Piller/René Thomet/Ursula Krattinger/Guy-Noël Jelk/Nicolas Rime/Nicolas Repond/François Roubaty (abaissements des primes d'assurance-maladie et pouvoir d'achat)¹

Retrait

Thomet René (PS/SP, SC). Les primes d'assurance maladie sont l'une des principales préoccupations de la population. Leur hausse importante, fruit du fiasco du système de concurrence qu'on nous avait tant vanté mais qui n'a jamais fonctionné, touche de façon brutale les personnes de condition modeste de la classe moyenne et plus particulièrement les familles, réduisant de manière importante et dramatique parfois leur pouvoir d'achat. Notre mandat voulait assurer une aide de l'Etat pour ces catégories de la population lourdement touchée. Comme le Conseil d'Etat a utilisé au maximum les disponibilités budgétaires en matière de réduction de primes pour 2010 et qu'il s'engage à étudier comment il pourrait mettre à disposition de la population fribourgeoise les éventuels moyens supplémentaires dégagés par la Confédération, nous retirons notre mandat.

– Ce mandat est retiré par ses auteurs. L'objet est ainsi liquidé.

¹ Déposé et développé le 7 mai 2009, *BGC* p. 796; réponse du Conseil d'Etat le 27 octobre 2009, *BGC* p. 2676.

Mandat MA4015.09 Gilbert Cardinaux/Michel Losey/Charly Brönnimann/Claire Peiry-Kolly/Michel Zadory/Ueli Johner-Etter/Joe Genoud/Roger Schuwey/Daniel Gander/Stéphane Peiry (subventions cantonales pour l'assurance-maladie)²

Retrait

Cardinaux Gilbert (UDC/SVP, VE). Un des objectifs de la LAMAL est que le 33% de la population bénéficie d'une aide à l'assurance maladie. Sur Fribourg, on s'en éloignait ces dernières années, descendant même jusqu'à 29%. Ce mandat a permis de rétablir le principe de la part souhaitée, soit 32% dans le budget 2010. Le fait d'avoir déposé ce mandat avant les discussions sur le budget a permis à M^{me} la Commissaire de défendre ce principe et de l'intégrer, ceci également dans les années à venir. Compte tenu de ce résultat, au nom des mandataires, je retire ce mandat, le but ayant été presque atteint.

– Ce mandat est retiré par ses auteurs. L'objet est ainsi liquidé.

Postulat P2018.07 Christine Bulliard/Jean-François Steiert (réduire la charge des primes de l'assurance-maladie obligatoire pour les familles)³

Prise en considération

Bulliard Christine (PDC/CVP, SE). J'aimerais remercier le Conseil d'Etat pour son entrée en matière sur notre proposition d'abaissement de primes cantonales supplémentaires, tout en me permettant un léger regret sur le fait de ne pas pouvoir disposer d'ores et déjà de montants supplémentaires pour soulager les assurés les plus touchés par les hausses de primes extraordinaires qui les frapperont dès le début 2010. Il en va non seulement de la dimension sociale pour les assurés concernés, mais aussi des conséquences économiques au moment où la population fribourgeoise verra sa charge annuelle pour l'assurance obligatoire augmentée de plusieurs dizaines de millions de francs, un montant qui échappera pour une part importante à la consommation intérieure et donc à l'économie de notre canton.

Nous avons pris note que dans les démarches permettant de décharger les assurés de manière plus efficace, le Conseil d'Etat envisage d'autres modalités que celles consistant à exempter entièrement ou partiellement les enfants et les jeunes assurés. Je peux parfaitement suivre ces réflexions dans la mesure où elles ne contreviennent pas à l'objectif d'utiliser les ressources cantonales supplémentaires pour lesquelles la charge

² Déposé et développé le 16 juin 2009, *BGC* p. 1159; réponse du Conseil d'Etat le 27 octobre 2009, *BGC* p. 2677.

³ Déposé et développé le 11 mai 2007, *BGC* p. 621s.; réponse du Conseil d'Etat le 27 octobre 2009, *BGC* p. 2679.